

# MÉMO COVID-19

## RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT

### Défaut d'Approvisionnement

#### Gestion de la crise

Pour l'heure, l'ordre des pharmaciens assure être en contact régulier avec les laboratoires, les fabricants et les distributeurs et affirme qu'une rupture liée au COVID-19 n'est pour l'instant pas attendue au sein des officines.

**Rôle du pharmacien :** Afin de permettre la gestion d'une éventuelle rupture, sa mission dans la chaîne d'approvisionnement est d'informer l'exploitant et l'ANSM.

#### En cas de rupture avérée :

En cas de défaut d'approvisionnement depuis 72h à la suite d'une commande au grossiste, le Dossier Pharmaceutique (la fonctionnalité : DP-Ruptures) effectuera un signalement automatique à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Pour autant, le pharmacien peut lui-même signaler un défaut d'approvisionnement si celui-ci est observé via :

- DP-ruptures
- Ou, le portail mit à disposition par le CNOP

#### DP-ruptures

Cette fonctionnalité permet de quantifier les ruptures auprès de l'ANSM.

L'ANSM gèrera ensuite les ruptures ou les risques de rupture de stock, notamment lorsqu'il n'y a pas d'alternative thérapeutique disponible.

### Contacts laboratoires

En cas de difficultés d'approvisionnement, les laboratoires Novo Nordisk ont des services exceptionnels et sont joignables via le numéro vert : 0 800 80 30 70.

Le laboratoire Sanofi est disponible pour répondre aux interrogations liées au Plaquenil via :

- Une boîte mail où il est possible d'envoyer les ordonnances anonymisées : [question@sanofi.com](mailto:question@sanofi.com)
- Un numéro spécifique d'information du lundi au vendredi de 9h à 18 : 0 800 626 626 (depuis les DOM-TOM).

### Pour plus d'informations :

Contacter l'ARS Guadeloupe 05 90 80 94 94



# MÉMO COVID-19

## RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT

PROCESSUS DE GESTION DES RUPTURES

